

A Étampes-sur-Marne, le 17 décembre 2024

Nos réf : CJ/CB/ BF/ST/SG/MC
Affaire suivie par : Service Déchets
Contact : 03 23 85 34 97

Objet : Cartes pour l'accès à la déchèterie de Trélou-sur-Marne

Madame, Monsieur,

La déchèterie de Trélou-sur-Marne change son système de contrôle d'accès. Ainsi, **à partir du 1^{er} janvier 2025, les habitants ayant accès à la déchèterie de Trélou-sur-Marne utiliseront leur carte d'accès aux déchèteries de l'Agglo** sur ladite déchèterie.

Si vous avez uniquement la carte d'accès cartonnée pour la déchèterie de Trélou-sur-Marne, nous vous invitons à vous rendre sur le site www.carct.fr, rubrique « J'ai besoin d'une carte de déchèterie », afin de faire votre demande en ligne, ou venir directement à l'Aiguillage, muni d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour les particuliers ou d'un extrait K-Bis de moins de 3 mois pour les professionnels pour obtenir votre nouvelle carte.

A compter du 1^{er} janvier 2025, les conditions d'accès à la déchèterie de Trélou-sur-Marne seront les mêmes que sur les déchèteries de l'Agglo :

- Particuliers du territoire ayant accès au service : limitation à 14 passages par an puis
 - de 15 à 20 passages = 5 € / passage
 - de 21 à 30 passages = 15 € / passage
 - à partir de 31 passages = 50 € / passage
- Tarifs d'accès dès le 1^{er} passage des professionnels et usagers hors territoire n'ayant pas accès au service :
 - 20 € / passage pour les véhicules légers
 - 60 € / passage pour les fourgons et camions -3,5 T
 - 35 € / passage pour les remorques

Comptant sur votre compréhension, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Par délégation du Président,

Le Vice-Président « Collecte, valorisation et réduction des déchets »,



Claude JACQUIN.